



Services Spécialisés Marsh

ParcelCover

**Faits saillants du
programme d'assurance
d'expédition de colis**

Rapide, facile, sécurisé et pratique



La couverture d'assurance sur l'expédition de colis de ParcelCover vous protège contre « tous les risques » de pertes ou de dommages matériels, y compris :



Vol



Marchandises perdues durant le transport



Grèves



Dommages attribuables au transport



Incendie



Émeutes



Catastrophes naturelles comme les inondations, les tempêtes de vent, les tremblements de terre, etc.



Terrorisme



Mouvements populaires

Voici quelques-unes des principales différences entre le programme d'assurance d'expédition de colis ParcelCover négocié par Marsh et les autres fournisseurs de services de « protection supplémentaire » et la couverture en vertu des lettres de transport aérien fournies par les transporteurs :

Faits saillants de l'assurance sur marchandises	Assurance Marsh	Autre fournisseur de « protection supplémentaire »	Modalités du transporteur
Protège contre « tous les risques » de pertes ou de dommages matériels	✓	✗ La couverture est limitée et liée aux montants de garantie du transporteur	✗ La couverture est limitée
Assure la pleine valeur des marchandises, des frais de fret et des frais d'emballage	✓	✗ Valeur déclarée seulement	✗ Limitée à la valeur des marchandises seulement
La couverture comprend les risques tels que les catastrophes naturelles, le terrorisme, les grèves, les émeutes et les mouvements populaires	✓	✗	✗
Vous n'avez pas besoin de démontrer que le transporteur est en défaut	✓	✗ La couverture est limitée et liée aux montants de garantie du transporteur	✗ Vous devez prouver que le transporteur est responsable
Les réclamations sont réglées, peu importe que le transporteur paie ou non	✓	✗ La couverture peut vous protéger, mais seulement si le transporteur est tenu responsable	✗ Vous devez prouver que le transporteur est responsable
Les pertes sont payées rapidement et efficacement	✓	✗ Les réclamations doivent d'abord être déposées et résolues avec le transporteur	✗ Le transporteur n'est pas tenu de régler rapidement

COMPRENDRE LA LIMITE DE RESPONSABILITÉ SUR VOTRE LETTRE DE TRANSPORT AÉRIEN OU CONNAISSEMENT

Votre lettre de transport aérien (LTA) ou votre connaissance n'offre pas de couverture d'assurance, même si vous avez une valeur déclarée. La LTA et le connaissance servent à la fois de contrat d'expédition et de reçu pour les marchandises expédiées. Ils indiquent la date à laquelle les marchandises ont été expédiées, ce qui a été expédié, par qui, par quel transporteur, à une destination exacte. De plus, la LTA et le connaissance précisent les modalités de transport du transporteur, les restrictions de la garantie en cas de perte ou de dommage, ainsi que les exemptions de responsabilité du transporteur.

Le montant de garantie est généralement établi en fonction du poids ou d'un montant déterminé par paquet. Ces limites ne sont normalement pas suffisantes pour vous indemniser en cas de réclamation ou d'incident. Aussi, pour compliquer les choses, vous disposez de délais très courts pour déposer une réclamation auprès du transporteur afin de le poursuivre. Toutefois, et plus important encore, pour que votre demande d'indemnité destinée au transporteur soit réussie, vous devez prouver la faute du transporteur.

UNE COUVERTURE QUI VOUS AVANTAGE PAS LE TRANSPORTEUR

L'achat d'une protection « limites de responsabilité » ou « valeur des marchandises » auprès de transporteurs n'équivaut pas à la trousse de couverture d'assurance complète. Même dans le cas où une assurance supplémentaire ou une valeur déclarée est demandée au transporteur, certaines restrictions relatives aux modalités de transport et/ou au connaissance/à la lettre de transport aérien peuvent encore s'appliquer, notamment :

- les catastrophes naturelles (inondation, tremblement de terre, ouragan, tornade, etc.);
- une action ou un manquement de l'expéditeur ou des autorités publiques; et la rouille, l'oxydation ou la décoloration; ou
- le terrorisme, les grèves, les émeutes et, dans certains territoires, le vol par détournement.

De plus, il n'y a pas de couverture sur le connaissance ou la LTA en cas de frais d'avarie.

COMPRENDRE LES AVANTAGES DE DÉCLARER LA VALEUR INTÉGRALE DE L'ASSURANCE

L'avantage financier d'assurer la valeur intégrale des marchandises (valeur des marchandises, plus les coûts de fret, plus les frais d'emballage) par l'intermédiaire du programme ParcelCargo sont les suivants :

- Ne pas avoir à soumettre une réclamation pour perte ou dommage auprès des transporteurs, et ensuite attendre une décision.
- Protéger les frais de fret et d'emballage.
- L'assurance vise la valeur intégrale des marchandises et non la valeur du bloc.
- L'assurance peut être placée sur les expéditions « déposées », alors que par le passé, aucune assurance n'a été placée sur ces expéditions.

L'assurance contre les dommages est évaluée en fonction de la valeur intégrale de l'expédition, et non des dommages potentiels. Les coûts doivent être étayés d'une facture commerciale ou de détail. Les marchandises usagées peuvent être assujetties à une valeur dépréciée. Si seulement une partie de la valeur est déclarée, la compagnie d'assurance peut alors présenter une proportion de tout règlement de réclamation dans le même ratio que la valeur déclarée par rapport à la valeur réelle de l'expédition, p. ex., pénalité de coassurance.

POUR COMMENCER AVEC PARCELCOVER

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec les administrateurs du programme par courriel à l'adresse parcelcover@marsh.com ou par téléphone au 1 877 755-4934.





À propos de Marsh

Marsh est le chef de file mondial du courtage d'assurances et des services-conseils en gestion de risques. Avec ses quelque 45 000 employés à l'œuvre dans 130 pays, Marsh aide les particuliers et les sociétés en leur offrant des solutions de gestion de risques et des services-conseils fondés sur les données. Marsh est une entreprise de Marsh McLennan (NYSE : MMC), la plus importante société de services professionnels dans les domaines du risque, de la stratégie et du capital humain au monde. Affichant un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dollars, Marsh McLennan guide ses clients dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe par l'intermédiaire de ses quatre entreprises dominantes dans le marché : Marsh, Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman. Pour en savoir plus, consultez le marsh.com, suivez-nous sur [LinkedIn](#) et sur [Twitter](#) ou abonnez-vous à [BRINK](#).

Marsh est une société de Marsh McLennan.

Le présent document et les recommandations, les données d'analyse ou les avis offerts par Marsh (collectivement, l'« analyse de Marsh ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Le présent document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, y compris à d'autres assureurs, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et consultants en prévention des sinistres, et ils ne doivent pas être considérés comme étant des conseils dans ces domaines, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels spécialisés. Les modélisations, les données d'analyse ou les projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait pourrait être notablement bouleversée si les hypothèses, les conditions, les renseignements ou les facteurs sur lesquels l'analyse se fonde devaient s'avérer inexacts ou incomplets, ou s'ils venaient à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente conclue entre Marsh et vous, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse de Marsh et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service fourni à Marsh ou à vous par un tiers. Marsh ne formule aucune assertion et ne donne aucune garantie en ce qui concerne l'application des libellés des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à l'offre, au coût ou aux modalités de la couverture d'assurance.